



Incendie de 2 immeubles 'Verre et Acier' : point de situation à 12h

Jeudi 5 octobre 2023

Suite à l'incendie de deux immeubles désaffectés du quartier Saint-Julien à Rouen, la Ville de Rouen a déclenché le Plan Communal de Sauvegarde et dans ce cadre, informe régulièrement les habitantes et habitants. Voici un point sur la situation à 12h.

- Point sur l'incendie : **un nouveau foyer, résiduel, a été identifié ce matin, nécessitant une nouvelle intervention des pompiers pour atteindre le foyer à l'aide d'une lance incendie. L'intervention est en cours. Ce foyer est résiduel, même s'il génère une fumée visible. Le feu demeure maîtrisé et circonscrit.**

Pour rappel : deux brumisateurs sont désormais installés et continuent d'humidifier les décombres, afin de maintenir les poussières au sol. Cette humidification continuera le temps nécessaire et, a minima, jusqu'à l'encapsulage des débris de l'incendie. Ces deux missions, d'humidification puis d'encapsulage, sont prises en charge par Rouen Habitat.

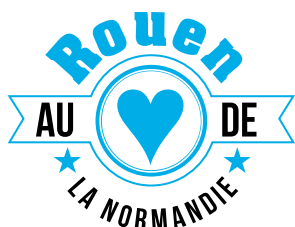
A ce stade, aucune victime n'est à déplorer. L'origine de l'incendie demeure indéterminée. Rouen Habitat, propriétaire du site, a déposé une plainte suite à l'incendie dont le bailleur social a été victime.

- Avec la fin des opérations de secours, le périmètre de sécurité est désormais resserré autour de la zone incendiée (comme une 'zone chantier') : depuis hier, l'entreprise mandatée par Rouen Habitat procède au renforcement du barrièrage en tôle du site, cette intervention durera jusqu'à vendredi. En complément, le site est gardienné avec la présence humaine et permanente de 5 agents de sécurité.

- Résultat des analyses des risques potentiels liés à l'amiante (2^{de} campagne) :

Compte tenu de la présence notoire d'amiante dans ces immeubles, la Ville de Rouen a exigé dès samedi soir que des analyses complémentaires soient menées et a missionné l'entreprise Séché (Séché Urgences Interventions), afin de réaliser des prélèvements au sol d'une part et des analyses d'air d'autre part. Les résultats de la première campagne de prélèvements surfaciques et d'analyse d'air sont connus depuis mardi soir : aucune trace significative d'amiante n'a été identifiée.

Même si ces premiers résultats ont été plutôt rassurants, par précaution la Ville de Rouen a décidé, en lien et en accord avec les autorités préfectorales, sanitaires et les élus locaux des communes concernées, d'engager une seconde campagne de prélèvement et d'analyse (surface, air, débris), sur un périmètre complémentaire à celui de la première : sur la zone sinistrée et dans ses environs (rues adjacentes, bureaux de l'entreprise Orange, groupe scolaire des Pépinières déjà concerné par la première campagne), ainsi que dans les communes de Mont-Saint-Aignan et Bois-Guillaume.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

Les résultats de cette seconde campagne sont désormais connus et confirment ceux de la première campagne : ils font apparaître qu'aucune présence d'amiante n'a été détectée, en dehors du site incendié lui-même où comme cela était prévisible deux prélèvements contiennent de l'amiante (fibre chrysotile).

Par souci de transparence, vous trouverez ci-dessous le détail de la totalité des résultats, qui sont également consultables en accès libre sur le site de la Ville.

- [Rapport provisoire de prélèvements amiante, communes de Bois-Guillaume et Mont-Saint-Aignan, intervention du 3 octobre 2023 \(PDF, 490 Ko\)](#)
- [Rapport provisoire de prélèvements amiante, commune de Rouen, intervention du 3 octobre 2023 \(PDF, 510 Ko\)](#)
- [Rapport de stratégie et de mesure de l'empoussièrment en fibres d'amiante dans l'air des immeubles bâtis, Agence Orange et école Pépinières \(PDF, 1,2 Mo\)](#)

Parallèlement, la Métropole Rouen Normandie a effectué des prélèvements (111 au total) de surface sur six sites métropolitains positionnés dans la zone de vigilance définie (108, 106, Palais des sports, Pavillon de transitions, Norwich, Musée de la Médecine). **Les résultats sont négatifs pour tous les prélèvements : aucune amiante n'est détectée.** Vous trouverez ci-dessous le détail de la totalité des résultats, qui sont également consultables en accès libre sur le site de la Ville.

- [Rapport d'analyse d'amiante dans les matériaux Pavillon des transitions, Palais des Sports, Norwich, Musée de la Médecine, Le 108 et Le 106, 3 octobre 2023 \(ZIP, 4 Mo\)](#)

Ces deux campagnes successives de prélèvement et d'analyse, ainsi que les analyses complémentaires menées par la Métropole Rouen Normandie, permettent de lever les doutes sur le risque potentiel immédiat liés à l'amiante. Néanmoins la Ville demeure extrêmement vigilante et en veille, en lien avec les autorités sanitaires, pour mesurer l'évolution de ce risque dans les jours à venir. Une attention particulièrement forte sera portée au traitement du site incendié lui-même (gestion de la fin de l'incendie et encapsulage des débris). Notre priorité est et restera toujours la sécurité, civile et sanitaire, des habitants.

-Analyses de l'eau :

En complément, l'Agence régionale de santé (ARS) de Normandie, en lien avec la Métropole Rouen Normandie, a fait procéder le 1er octobre 2023 à des prélèvements d'eau destinées à la consommation humaine sur deux réservoirs aériens situés au nord sur les communes de Canteleu et Mont-Saint-Aignan. Les recherches portent sur une large gamme de substances, au-delà du contrôle sanitaire réglementaire habituel.

Les premiers résultats des analyses effectuées par le laboratoire agréé et assurant le contrôle sanitaire sont disponibles pour les familles de composés suivantes : hydrocarbures aromatiques polycycliques, éléments traces métalliques, benzène-toluène-ethylbenzène-xylène. Aucune anomalie n'est constatée.

Les tableaux de ces données sont joints au présent communiqué et mis en ligne sur le site de l'ARS. D'autres résultats seront disponibles dans les prochains jours (dioxines, perfluorés, amiante).

- Mesures concernant les particules fines :

ATMO Normandie a procédé à l'installation d'un dispositif resserré de mesures autour de la zone incendiée, à la demande de la ville de Rouen et en lien avec le SDIS76. Les équipes techniques d'ATMO Normandie ont installé dans l'après-midi un analyseur à l'école élémentaire Pépinières Saint-Julien. Cet appareil permet de mesurer 24h/24 les concentrations de particules (PM10, PM2.5 et PM1) dans l'air ambiant. Les résultats sont consultables en direct sur <https://www.atmonormandie.fr/dataviz/mesures-aux-stations/>

Deux seuils sur le court terme existent pour la protection des personnes :

- 50 µg/m³ en moyenne journalière pour le niveau d'information et de recommandation
- 80 µg/m³ en moyenne journalière pour le seuil d'alerte.

La moyenne journalière relevée le 04 octobre pour les PM10 à l'école Les Pépinières est de 25 µg/m³, donc largement inférieure à ces deux seuils.

Une augmentation en particules en suspension (PM10) a été constatée sur le site de mesure à l'école « Les Pépinières » durant la soirée du mercredi 04 octobre 2023 (de 18h à minuit) avec un maximum horaire à 103 µg/m³ à 22h. Ce pic est redescendu depuis. Il apparaît que l'origine de ce pic est en lien avec la zone incendiée au regard des vents et après analyse des résultats des dispositifs de détection complémentaires. Plusieurs hypothèses cependant quant à la source des particules : une remise en suspension, des fumeroles ou encore la brumisation mise en œuvre pour humidifier le tas de gravats. Les dispositifs actuels ne permettent pas de connaître la nature des particules mesurées.

Les fumeroles sont encore présentes ce jeudi 05 octobre au matin. Les pompiers sont de nouveau intervenus en raison de foyers résiduels. Cette source a vraisemblablement contribué à cette augmentation de pollution.

Le système d'humidification et l'absence de vents forts rendent peu probable une remise en suspension des poussières des gravats. Par contre, le système de brumisation est lui-même générateur de particules à partir des micro gouttelettes d'eau émises. Cette source n'est donc pas non plus à exclure.

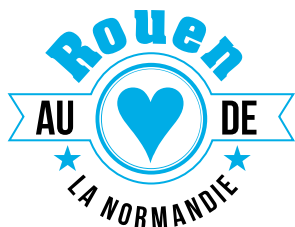


- Numéro vert pour les particuliers :

A la demande du Maire, Rouen Habitat a fait appel à la société Séché Urgences Interventions afin de mettre en place un numéro vert dédié à l'enlèvement des débris chez les particuliers ou dans l'espace public.

Les habitants qui retrouvent sur leur terrain des retombées de l'incendie et du panache de fumée peuvent contacter le numéro vert : 0 800 000 430.

La cellule de crise reste active et d'autres informations seront publiées dès que nécessaire. Toutes les informations sont disponibles sur www.rouen.fr et sur les réseaux sociaux de la Ville de Rouen.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53